

## **Un gel de taxes pour 2022!**

Le 14 décembre dernier, les membres du conseil et moi avons adopté à l'unanimité le nouveau budget municipal pour l'année 2022. Nous sommes donc fiers de vous annoncer que le taux de taxation foncière sera gelé pour la prochaine année. Il s'agit d'une excellente nouvelle qui vise à vous soutenir au cours de cette période difficile où le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Cette décision a été prise à la suite d'une analyse rigoureuse de la situation financière actuelle de la Municipalité et d'une gestion responsable de la hausse des dépenses, limitée à 1,45 % malgré l'inflation, tout en investissant plus de 4,2 millions de dollars en immobilisations en 2022.

### **Respecter la capacité de payer des citoyens!**

L'objectif qui nous a guidé tout au long de nos rencontres de travail pour élaborer ce nouveau budget était de respecter la capacité de payer des citoyens, et c'est ce que nous avons fait.

Nous avons également fait certains choix pour ce premier budget de transition afin de poser déjà des gestes concrets en cohérence avec nos priorités.

### **Bonifier l'offre de loisirs et d'événements**

Nous sommes donc heureux de vous annoncer une augmentation significative du budget consacré à l'organisation des loisirs et d'événements. Il nous fera plaisir de vous dévoiler au cours des prochaines semaines de nouvelles initiatives qui seront mises en place prochainement.

### **Moderniser les communications**

De plus, nous annonçons la création d'un nouveau poste de responsable des communications. Cette nouvelle expertise sera grandement profitable pour améliorer et moderniser les communications avec les citoyens.

Nous vous invitons à découvrir plus en détails ce nouveau budget.

En terminant, les membres du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022!

Stéphane Dion  
Maire

[maire@ville-sainte-croix.ca](mailto:maire@ville-sainte-croix.ca)